Nogent-sur-Marne, le 12 septembre 2018

 **Laboratoires EONA**

 Monsieur Laurent BERLIE

 ZA Le Chênet – BP 15

91490 – MILLY LA FORET

**LETTRE DE MISSION**

Pour faire suite à notre conversation, tu trouveras ci-après description de la mission.

**1/ Mission principale**

La mission consiste à réaliser les entretiens professionnels de cinq de vos collaborateurs.

Cette mission comporte les étapes suivantes :

1. Préparation du cadrage de l’entretien professionnel à mener,
2. Entretien avec les collaborateurs concernés,
3. Restitution et recommandations des entretiens.

**2/ Conduite de la mission :**

**Définir les finalités de ces entretiens** (réflexion à mener avec la Direction)

* + Quelles sont les informations que l’on a besoin de recueillir ?
	+ Pour en faire Quoi ?

Le contenu des questions abordées au cours de l’entretien dépend bien entendu de l’objectif de mené par la Direction et de ce pourquoi la Direction a décidé de les organiser.

Les questions seront validées préalablement aux entretiens avec la Direction, en fonction de l’objectif poursuivi.

**Nous retiendrons ici les principes suivants :**

* + Un entretien à large spectre, de manière à ne pas limiter les informations issues de celui-ci, mené par une personne des ressources humaines extérieure à l’entreprise pour définir les modalités de préparation et de mise en œuvre de l’entretien professionnel.

L'entretien professionnel est un des dispositifs issu de la réforme de la formation professionnelle. Il est devenu obligatoire pour tout salarié ayant 2 ans d'activité dans une entreprise et devra en bénéficier au minimum tous les deux ans.

* + Un entretien *"*carrière*"* qui sera dissocié de l’entretien d’appréciation et qui sera mené avec la fonction ressources humaines externe pour connaître les motivations, les aspirations des collaborateurs afin de mieux cibler les mesures d’ajustement par rapport au besoin (développement des compétences individuelles, réaffectation des ressources, perspectives de développement en relation avec l’évolution de la structure).

**4/ Devis et mode de paiement :**

Durée des entretiens : 2 heures par collaborateur.

* + Elaboration du guide d’entretien individuel,
	+ Entretiens de 5 salariés (2 heures par personne),
	+ Compte rendu des entretiens (anonyme),
	+ Préconisations,

2 000 € qui comprend les 10 heures de rendez-vous, le temps de préparation, la restitution et les préconisations,

Soit 10 heures d’entretien à 150€/heure et 500 € pour les temps de préparation et restitution + recommandations.

**5/ Autres points :**

* + 1. Frais encourus par les intervenants pour cette mission remboursés à l’€/€ sur justificatifs et accord préalable.
	1. Il pourra être mis fin à cette mission à tout moment, par l’une ou l’autre des parties, sans justification, sans indemnité et avec un préavis de un mois.

Si le présent texte trouve votre agrément, je te prie de bien vouloir m'en retourner un exemplaire au format électronique, en apposant ta signature précédée de la mention "lu et approuvé".

Bien cordialement

Fait à Nogent-sur-Marne, le 12 septembre 2018

**Evelyne REVELLAT Laurent BERLIE**

**Société SophroKhépri Sté EONA**